

Ne lâchons rien ! Amplifions la mobilisation ! Tous et toutes dans la rue le 6 novembre !

Cette loi, même votée, reste illégitime et sera contestée pour de nombreuses raisons : la façon dont elle a été décidée, l'affairisme qui l'entoure, son rejet massif par la population et toutes les organisations syndicales, la dureté du contenu.

Une procédure de décision inadmissible

Promesse électorale non tenue : le Président de la République s'est fait élire sur le mandat clair de ne pas toucher au « droit à la retraite à 60 ans ». A l'insistance du Medef pour reporter l'âge de départ, il répondait « *ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les français, je n'ai donc pas mandat pour cela* ».

Pas de négociation avec les syndicats : en juin 2009, N. Sarkozy annonçait cette contre-réforme en promettant que tout serait sur la table, puis E. Woerth engage un semblant de négociations en avril 2010, n'écoute rien et annonce qu'il n'est pas question d'augmenter les cotisations sociales, mesure pourtant mise en avant dans le rapport du COR d'avril comme la plus efficace pour équilibrer les comptes des retraites. **En juin, les trois axes du projet de loi sont affirmés** : report de 2 ans des âges du droit au départ et du départ à taux plein, allongement de la durée de cotisation. La patronne du Medef se vante d'en être la marraine. Ces 3 axes, à l'effet cumulatif très dur, ne bougeront pas malgré l'opposition unanime des organisations syndicales et d'une grosse majorité de la population.

Débat parlementaire bâclé : celui de l'Assemblée nationale a été stoppé avant la fin, celui du Sénat écourté, et la réunion des deux chambres a survolé en 4 heures un texte aussi dense. Pire : à la dernière minute, un amendement annonce une discussion dès 2013 pour une « réforme systémique », visant à introduire un système par points ou comptes notionnels, c'est-à-dire une nouvelle régression sociale.

Une contre-réforme plongée dans l'affairisme

Les affaires Woerth Bettencourt et les pressions sur la justice restent suffisamment ancrées dans les esprits pour nous contenter de les citer. Un peu moins connu, la presse a révélé le rôle joué par **Guillaume, le frère de Nicolas Sarkozy**. Devenu PDG du groupe fusionné Malakoff Médéric, il a créé Sevriena, société d'épargne-retraite, avec la CNP Assurances, filiale de l'officielle Caisse des dépôts. En janvier 2011, il espère engranger un marché estimé entre 40 et 110 milliards par an. L'un fait passer une contre-réforme amplifiant les fonds d'une retraite par capitalisation, dans le même temps, l'autre crée une société pour engranger ces fonds...

Un mouvement social historique

Historique : ce mot est revenu en force dans toutes les villes en constatant l'ampleur des centaines de manifestations réunissant des millions de personnes.

Ces temps forts se sont complétés, presque partout, **d'actions ponctuelles** de blocages, d'informations, d'actions interprofessionnelles décidées dans l'unité. La **grève reconductible** a tenu dans plusieurs secteurs, notamment les transports et les raffineries. Les sondages répétés ont montré **l'appui majoritaire de la population** : contre le projet de loi et son contenu, pour soutenir les grèves et manifestations ainsi que les actions multiformes décidées localement.

Tout ceci révèle une lame de fond. Ce qui est en jeu, c'est la politique de régression sociale, bien au-delà des retraites. Ce qui est posé publiquement, c'est la question essentielle de la répartition des richesses produites dans le pays. Et ce débat, il faut le poursuivre, le mener à terme, imposer un autre partage : le fait qu'une infime minorité s'accapare le profit tiré du travail de l'immense majorité n'est pas un phénomène inéluctable, c'est un choix politique, une question de société.

Une contre-réforme contre les droits élémentaires

Les retraites cristallisent le mécontentement **contre la régression sociale** car chacun-e se sent attaqué-e et y voit ses projets d'avenir remis en cause. Chaque (futur) travailleur refuse le report de 2 ans du droit au départ ce qui signifie pour la majorité 2 ans de plus au chômage, refuse de devoir attendre 2 ans de plus la possibilité de partir avec une retraite à taux plein, refuse cette contre-réforme injuste qui pénalise davantage les plus précaires et notamment les femmes, refuse une nouvelle baisse de pension par l'allongement de la durée de cotisation renforcée par la double peine de la décote.

Attaque contre nos retraites : un double objectif

L'Europe néolibérale veut nous faire travailler plus longtemps

Ce n'est pas nouveau, cette volonté a été affirmée par le Conseil européen à Barcelone en 2002. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont signé la déclaration finale des gouvernements qui engage à « *augmenter d'environ 5 ans l'âge moyen effectif auquel cesse l'activité professionnelle* ». Elle incite également à réduire les incitations individuelles à la retraite anticipée pour les remplacer par des systèmes de préretraite et des retraites progressives.

Les États européens ont ainsi programmé des reculs de l'âge donnant droit au départ en retraite, mais ils ont en même temps amorti la dureté de cette mesure par des systèmes de préretraite permettant de partir 2 ou 3 ans avant, et en garantissant une retraite à taux plein lors du départ, à l'inverse de la France qui recule le moment du départ et baisse les pensions en allongeant la durée de cotisation.

Le 24 octobre, l'Assemblée européenne a adopté un rapport sur la crise économique présenté par l'eurodéputée socialiste française Pervenche Berès. Il considère que « *le financement des pensions ne peut être entièrement laissé au secteur public, mais doit reposer sur des systèmes à trois piliers, comprenant des régimes de retraite publics, professionnels et privés* »

Le patronat veut réaliser des profits sur les retraites

Depuis une quinzaine d'années, Medef et gouvernement fragilisent les retraites en baissant les pensions, par l'allongement de la durée de cotisation et la double peine de la décote. Mais cela n'a pas suffi pour provoquer une augmentation significative de la retraite par capitalisation. La nouvelle loi y consacre plusieurs articles et va jusqu'à inciter fortement à la constitution de plans d'épargne retraite : la moitié des sommes versées aux salarié-e-s au titre de la participation, forme de rémunération qui se développe au détriment des salaires, abonderait, sauf opposition formelle du salarié, un plan d'épargne-retraite.

L'action continue : ne lâchons rien !

Depuis le début, Solidaires explique que l'enjeu des retraites et l'intransigeance du gouvernement nécessitent une grève générale reconductible bloquant l'économie du pays et frappant les possédants à la caisse.

Certes, une telle action ne se décrète pas, mais il est de la responsabilité des organisations syndicales d'en préparer les conditions.

Nous savons maintenant que « *l'économie du pays a frisé la catastrophe* » avec la grève des raffineries et le blocage des transports. Il aurait suffi d'organiser la solidarité avec les grévistes et de continuer un peu.

C'est ce qu'ont voulu Solidaires et la FSU lors de l'intersyndicale du 21 octobre, mais les 6 autres organisations syndicales ont refusé d'écrire dans le communiqué une phrase de soutien aux actions en cours, une incitation à étendre ces actions.

Tout n'est pas rentré dans l'ordre

Après plus de deux semaines de grève, les secteurs emblématiques se replient ou changent les modalités de leur grève.

Pour autant, ce n'est pas le sentiment d'échec ou de défaite qui domine, tant le soutien populaire est grand et la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle active.

De nombreux collectifs unitaires se sont créés à la base pour animer l'action entre deux journées de manifestations nationales. Les modes d'action sont très similaires : soutiens aux piquets de grève, diffusions de tracts à la population et devant les entreprises, opérations escargots, blocages filtrants de zones industrielles, blocage de zones commerciales, actions symboliques ciblées sur des chambres de Commerce, des locaux du Medef ou de l'UMP.

Après la journée du 28 octobre qui a montré que la détermination des salariés était intacte, il importe de ne rien lâcher et de poursuivre le processus de mobilisation engagé, qui articule rendez-vous nationaux et actions locales décidées quotidiennement dans l'unité. Il est de la responsabilité des organisations syndicales de donner à ce processus une nouvelle impulsion dont la nouvelle journée unitaire de manifestations du samedi 6 novembre est une étape.

Il ne faut rien lâcher Toutes et tous dans la rue samedi 6 novembre !